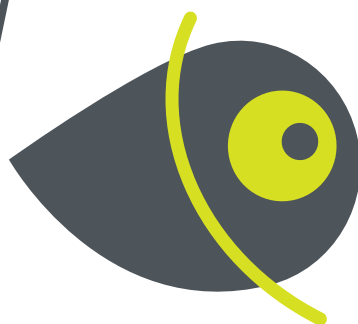


2022

BAROMÈTRE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS

Troisième édition - Rapport final

OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE LA VIE
ASSOCIATIVE
HAUTS-DE-FRANCE







BAROMÈTRE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

L'Observatoire Régional de la Vie Associative : Observer pour agir !	4
--	---

INTRODUCTION	5
--------------	---

MÉTHODOLOGIE	6
--------------	---

ECHANTILLON DE RÉPONDANTS	7
----------------------------------	---

SANTÉ FINANCIÈRE DES STRUCTURES ASSOCIATIVES	10
---	----

Que retenir ?	14
Regards croisés des membres de l'ORVA	14

UNE CONFIANCE RELATIVE EN L'AVENIR	15
--	----

Que retenir ?	19
Regards croisés des membres de l'ORVA	19

RICHESSSES HUMAINES	20
----------------------------	----

Que retenir ?	23
Regards croisés des membres de l'ORVA	23

CONCLUSION	24
------------	----

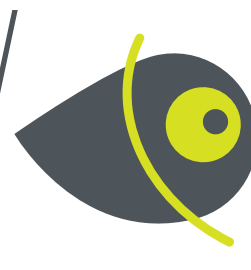
ANNEXE : LIBERTÉS ASSOCIATIVES	25
---------------------------------------	----

Que retenir ?	29
---------------	----

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE **OBSERVER POUR AGIR !**

Depuis 2014

OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE LA VIE
ASSOCIATIVE
HAUTS-DE-FRANCE



Notre mission depuis 2014, permettre aux acteurs associatifs et institutionnels d'accéder à une connaissance plus fine du paysage associatif régional en Hauts-de-France.

Qu'est-ce que l'ORVA ?

L'ORVA est une association loi 1901 qui fédère 15 réseaux associatifs des Hauts-de-France.

Notre mission

Apporter des connaissances sur le tissu associatif régional pour mieux appréhender ce secteur encore trop largement méconnu et permettre aux acteurs de développer des actions en faveur des associations et de leurs actions. C'est donner les clefs pour agir dans un contexte actuel qui connaît de forts bouleversements.

Objectiver les réalités

Par la production de données, d'analyses accessibles au plus grand nombre.

Aider à la prise de décision concertée

Les connaissances acquises grâce à l'observation permettent de dresser un panorama des phénomènes et d'identifier les leviers d'actions. Croiser les regards est indispensable pour asseoir la légitimité des résultats obtenus.

INTRODUCTION

La mesure de la santé financière : Un travail plus que jamais nécessaire

Actrices incontournables de la vie sociale et démocratique de notre région des Hauts-de-France, les associations doivent néanmoins souvent rappeler qu'elles sont aussi des actrices économiques de premier plan. Avec environ 97 600 associations actives dont 10 155 associations employeuses, elles représentent 10.5% des emplois de la région ¹.

La crise sanitaire de la COVID19 a pourtant mis en lumière le manque de données chiffrées, actualisées et pertinentes pour rendre compte de l'état de santé financière des structures associatives. Face à de nombreux bouleversements, il est plus que jamais nécessaire de doter le monde associatif d'outils pour coller au plus près des problématiques et des besoins des associations.

Evolution des modèles socio-économiques, des modes de financements, des richesses humaines, rapport au travail bénévole, gouvernance, impact de la crise sanitaire, les sujets sont nombreux.

Un outil d'analyse et de suivi

Si l'ambition de cette troisième édition du baromètre de la santé financière n'est pas de traiter de manière exhaustive l'ensemble de ces thématiques, notre objectif reste le même depuis la publication du premier baromètre en 2017 : faire état des grandes tendances, repérer les points de tension, les forces, les leviers, présenter aux associations et à leurs partenaires une analyse s'appuyant sur des données objectivées.

Enfin si le baromètre se compose d'un tronc commun de questions permettant de mesurer les évolutions de nos résultats entre les différentes éditions, nous continuons d'intégrer à chaque édition des questions d'actualité qui permettent d'aborder rapidement d'autres réalités du secteur.

Ouverture aux partenaires et interprétation collective des résultats

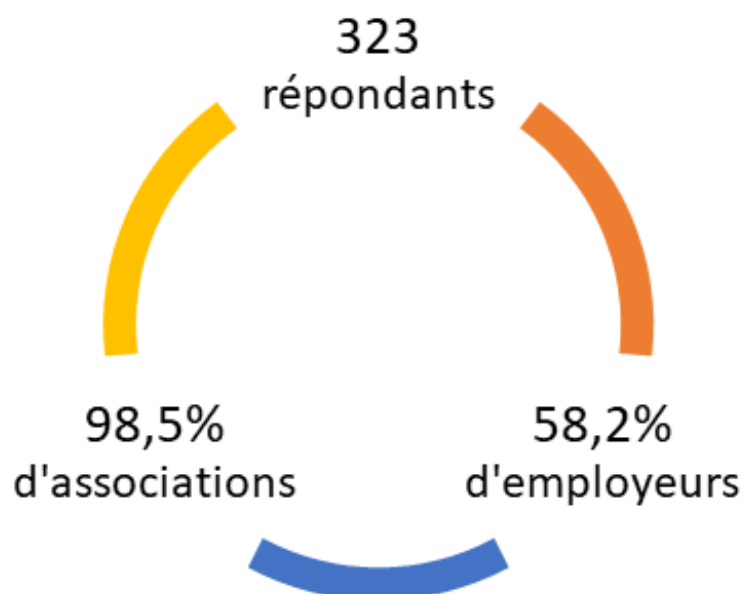
Après deux premières éditions du baromètre (2017 et 2019) de développement et de consolidation de l'outil, l'observatoire régional de la vie associative produit cette troisième édition dans un esprit d'ouverture.

En effet la crise sanitaire de la COVID19 a provoqué un fort besoin de connaissance du secteur qui s'est accompagné de nombreuses études, tant au plan régional que national. Dans une volonté de ne pas sur-solliciter les associations nous avons souhaité ouvrir notre baromètre aux problématiques portées par d'autres acteurs. Nous avons donc organisé plusieurs rencontres en ce sens, ce travail collaboratif a abouti à l'intégration de questions relatives aux libertés associatives (présentées en annexe au présent rapport) et à l'éducation populaire (qui feront l'objet d'une publication dédiée) dans le baromètre.

Enfin tout au long de ce rapport, vous découvrirez le regard des membres de l'ORVA au travers d'encadrés présentant les résultats d'un temps d'analyse collective. S'inscrivant dans le projet stratégique de l'observatoire, ce croisement des regards permet de remettre en perspective les résultats et d'apporter une matière plus qualitative qui illustre les réalités vécues par les associations de la région.

¹ ORVA HdF, Panorama de la vie associative 2020

MÉTHODOLOGIE



ÉCHANTILLON DE RÉPONDANTS

Un échantillon très majoritairement associatif

Comme lors des précédentes éditions du baromètre de la santé financière, notre intention était d'obtenir des résultats significatifs sur l'ensemble des structures de l'ESS (associations, coopératives, fondations et mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS). Dans cette optique nous avons renouvelé le partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) des Hauts-de-France. Le questionnaire a été retravaillé pour mieux refléter la diversité des structures de l'ESS et leurs spécificités.

Malheureusement avec 98,5% d'associations notre échantillon ne reflète pas cette diversité et ne permettra pas une analyse pertinente sur l'ensemble du champ de l'ESS. Ce phénomène peut s'expliquer de deux manières, d'une part la sursollicitation des structures en enquêtes dans un contexte post-COVID, d'autre part la diffusion plus forte dans les réseaux associatifs liée à la nature même de l'ORVA (nos membres étant des réseaux associatifs sectoriels et territoriaux).

Pour cette raison l'ensemble des traitements et analyses du présent rapport concerneront uniquement les structures sous statut associatif.

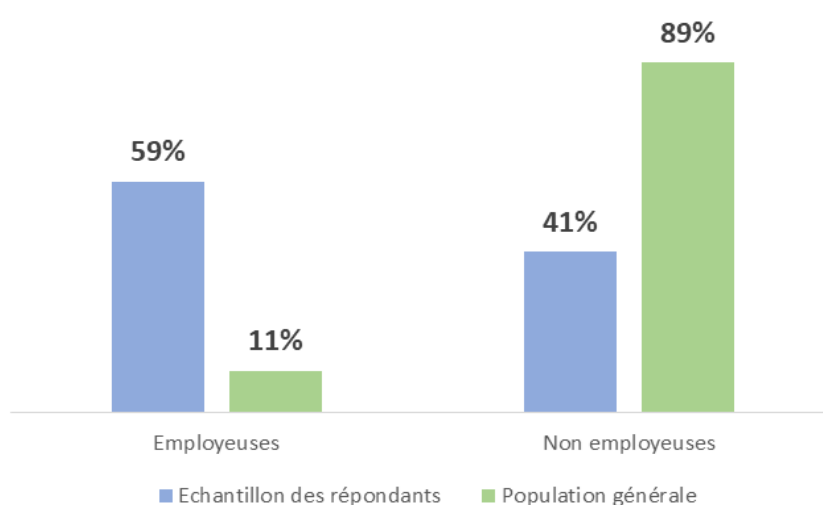
Une surreprésentation des associations employeuses

Nous le savons les structures employeuses ont tendance à répondre de manière beaucoup plus forte aux démarches d'enquêtes que les structures qui ne disposent d'aucune ressource salariée. Cela s'explique par l'adhésion plus importante des structures employeuses aux réseaux associatifs, ainsi qu'à un sentiment plus fort d'être concernées par la thématique de la santé financière.

Comme nous le voyons ici les associations employeuses représentent en réalité 11% des associations au niveau national alors qu'elles composent 59% de notre échantillon.



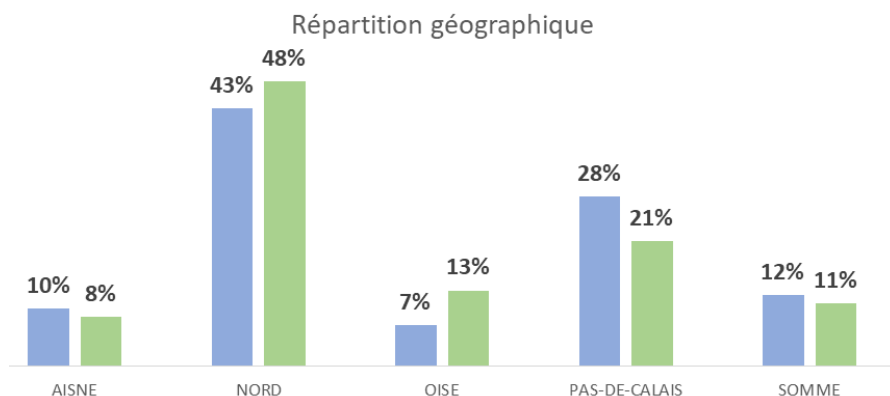
Statut employeur des associations



Source Population générale : Paysage associatif français | Mesures et évolutions, V. Tchernonog, L. Prouteau, 3e éd., Juris éditions / Dalloz, mai 2019

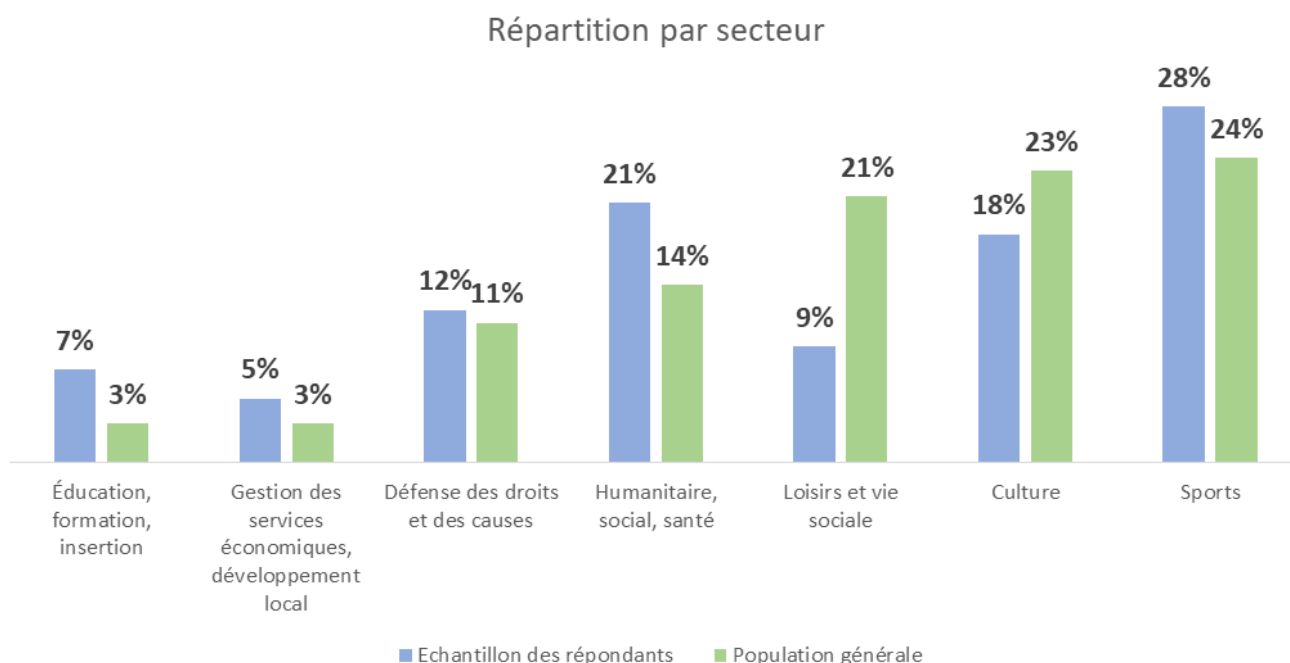
Une répartition géographique correcte

La région des Hauts-de-France est particulièrement marquée par un fort effet de métropolisation autour de la métropole européenne de Lille. On assiste également généralement à une surreprésentation du département du Nord dans nos enquêtes, plus fortement maillé que le reste de la région. Toutefois et comme le confirme le graphique ci-contre on peut constater que notre échantillon est plutôt représentatif du tissu associatif des territoires. Seule différence significative, une légère sous-représentation des associations du département de l'Oise que vient compenser une légère sur-représentation du département du Pas-de-Calais.



Source Population générale : ORVA HdF, Panorama de la vie associative 2020

Des secteurs inégalement représentés



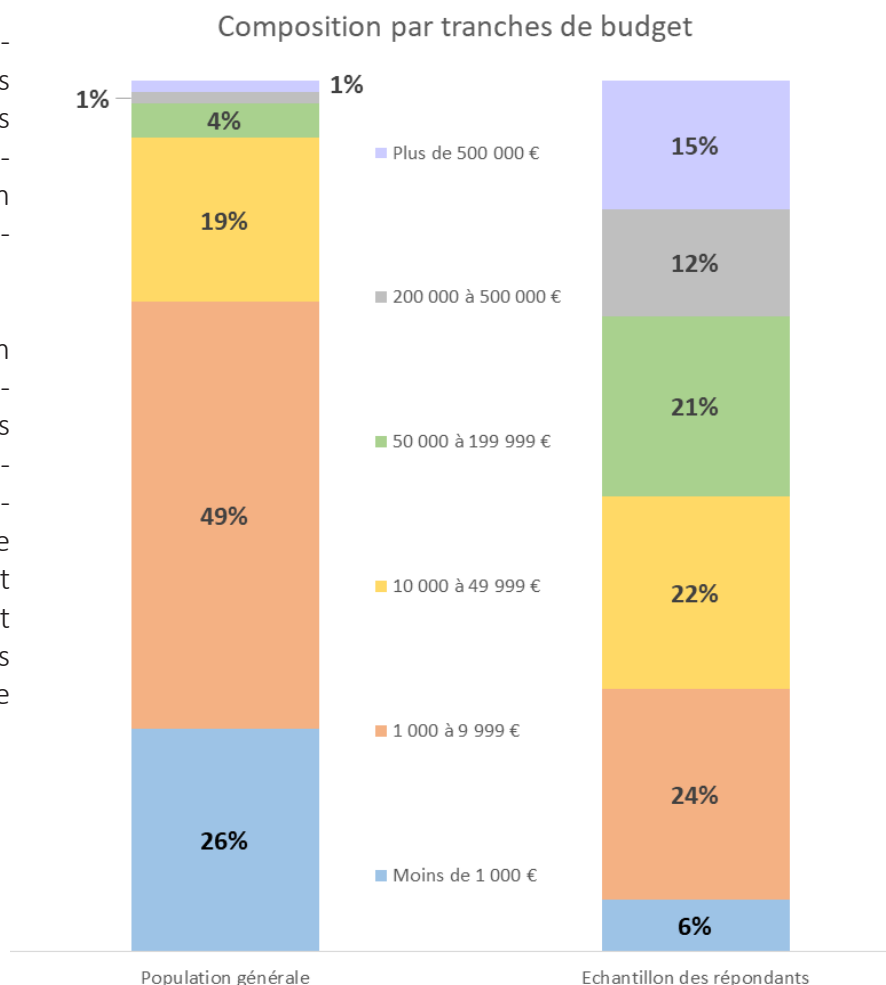
Source Population générale : Paysage associatif français | Mesures et évolutions, V. Tchernonog, L. Prouteau, 3e éd., Juris éditions / Dalloz, mai 2019

La composition de notre échantillon quant à la représentativité des secteurs est plus inégale. Ce phénomène s'explique par la surreprésentation des secteurs les plus professionnalisés dans notre échantillon. C'est le cas pour le secteur du sport, de l'éducation ou encore de l'humanitaire et du social. A contrario les associations de loisirs et de vie sociale, nombreuses et très présentes dans l'animation du territoire sont moins représentées.

Une déformation de l'échantillon en faveur des budgets les plus importants

Fort logiquement les associations aux budgets importants sont plus fortement représentées dans notre échantillon, en cohérence avec la sur-représentation des associations employeuses évoquée plus haut.

Si les associations ayant un budget de moins de 10 000 € représentent 75% des associations au niveau national elles ne représentent que 30% de notre échantillon. A l'autre extrémité du spectre les associations qui ont un budget supérieur à 500 000 € représentent 1% des associations françaises alors qu'elles composent 15% de notre échantillon.



Source Population générale : *Paysage associatif français | Mesures et évolutions*, V. Tchernonog, L. Prouteau, 3e éd., Juris éditions / Dalloz, mai 2019

Impact analytique

Pour renforcer la représentativité de notre échantillon et pour diminuer les effets liés à la déformation de notre échantillon évoqués ci-dessus nous avons retenu un redressement statistique sur trois critères :

- Le statut employeur
- Le secteur d'activité
- Les budgets

Pour rappel un redressement statistique vise à corriger l'échantillon enquêté de ses éventuelles déformations par rapport à la population cible de l'enquête. Pour l'ensemble de ces éléments nous nous sommes appuyés sur la troisième édition du *Paysage associatif français* de V. Tchernonog et L. Prouteau. Enfin le nombre de répondants étant inférieur aux précédentes éditions du baromètre les traitements les plus fins n'ont pas toujours été possibles particulièrement sur des croisements qui impliqueraient de petits échantillons d'associations (tris par secteurs, tranches de budgets ou zone géographique).

I.SANTÉ FINANCIÈRE DES STRUCTURES ASSOCIATIVES

Une stabilité financière en trompe l'œil

Il est ici nécessaire de rappeler la structure des ressources budgétaires dans les associations, selon qu'elles soient employeuses ou non. Le tableau suivant présente ces éléments :

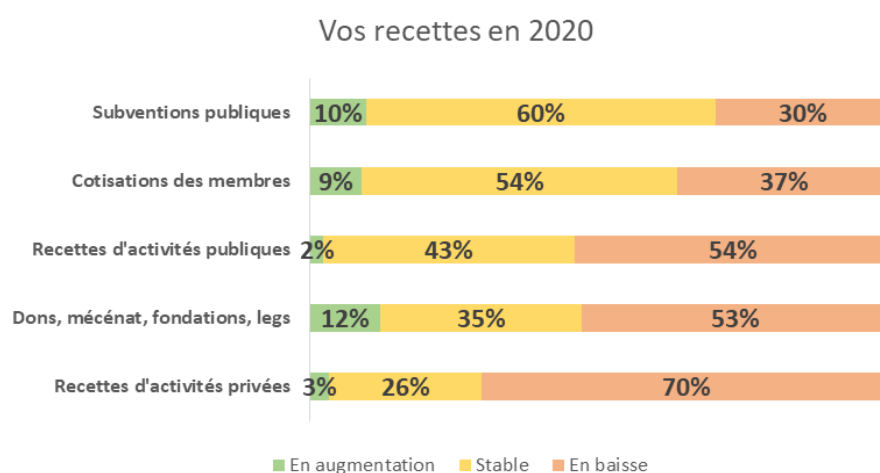
STRUCTURE DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES SELON L'EXISTENCE D'EMPLOI SALARIÉ DANS L'ASSOCIATION

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble	Budget en milliards d'euros
Cotisations	25,5 %	7,2 %	9,3 %	10,554
Dons et mécénat	7,2 %	4,2 %	4,6 %	5,195
Recettes d'activité	52,1 %	67,7 %	65,9 %	74,643
Subventions publiques	15,2 %	20,9 %	20,2 %	22,891
Total	100 %	100 %	100 %	113,283
Budget en milliards d'euros	13,343	99,940	113,283	

Source : V. Tchernonog, L. Prouteau, Le Paysage associatif français – Mesures et évolutions, 3^e éd., Juris éditions – Dalloz, à paraître en mai 2019.

Ceci nous permet d'objectiver le modèle économique des structures associatives, loin de certaines visions associant systématiquement vie associative et dépenses publiques. Nous voyons ici l'hybridation des ressources financières qui caractérise le monde associatif. On note la place des recettes d'activité comme principale ressource des associations.

Au travers de cette édition du baromètre, nous avons interrogé les associations sur leurs résultats comptables de l'année 2020 (dernier exercice clos au moment de la diffusion du questionnaire). Elles étaient dans un premier temps invitées à indiquer si leurs différentes recettes étaient en hausse, en baisse, ou stable. Voici les résultats pour l'ensemble des associations :



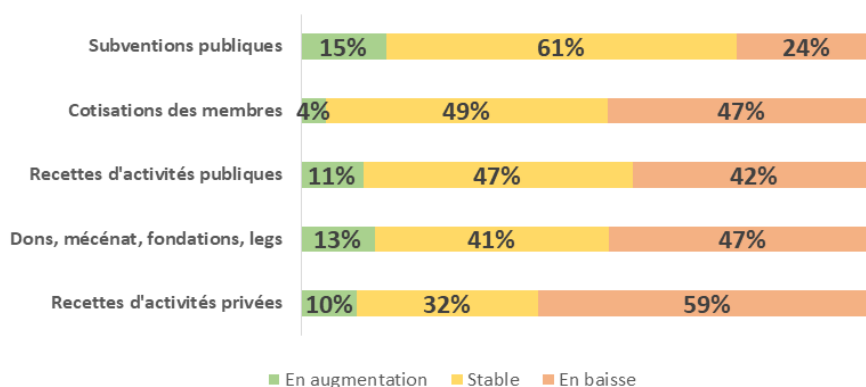
On note naturellement l'impact très fort de la crise sanitaire sur les recettes des associations, d'abord par la forte diminution des recettes d'activités privées comme le déclarent 70% d'entre elles. On note également une diminution des dons qui sont une ressource importante pour les associations, notamment les plus petites. Ces deux éléments s'expliquent par la forte diminution des événements liée à la crise sanitaire et aux différents confinements.

Une situation que vient compenser la stabilité des subventions publiques et des cotisations des membres. Enfin on peut constater que si de nombreuses recettes d'activité sont déclarées en baisse, cette baisse n'est pas suffisamment compensée par des augmentations d'autres sources de financement. Cet impact reste toutefois à relativiser car la diminution de l'activité implique aussi une diminution des coûts.

Le constat est le même si l'on regarde les seules associations employées :

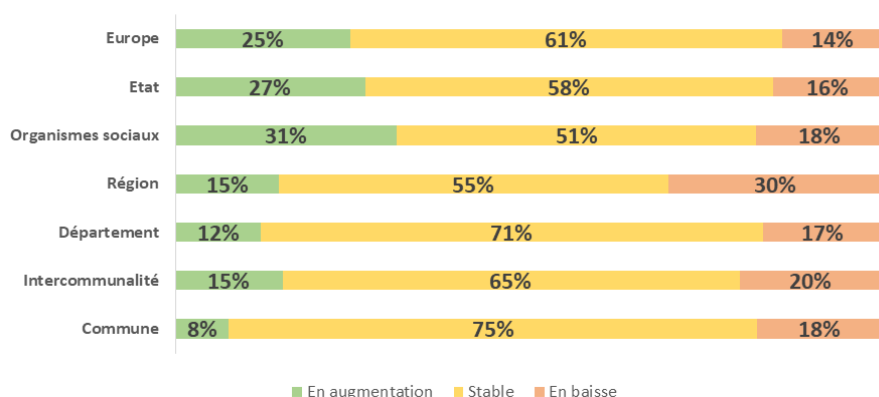


Vos recettes en 2020 (associations employées)



Quant au soutien financier des associations employées par la puissance publique on peut constater sur le graphique suivant que l'ensemble des financements ont connu une forte stabilité, si ce n'est une augmentation selon les associations.

Financements publics (associations employées)

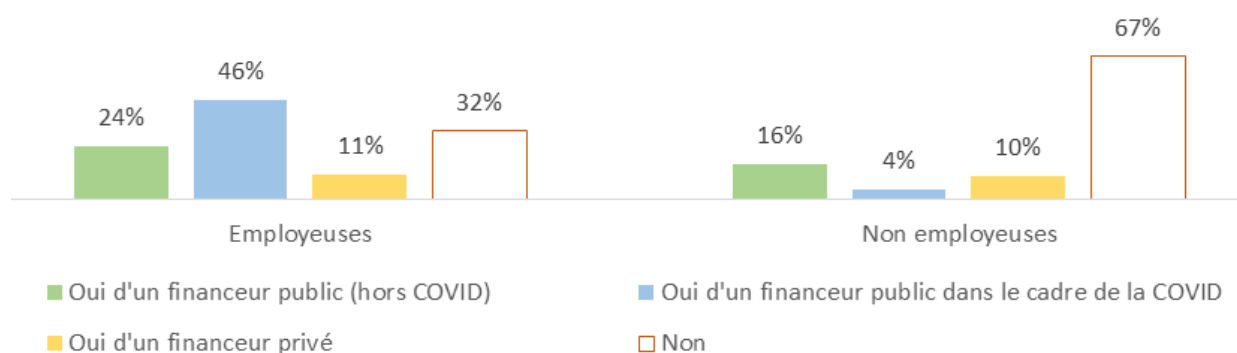


On constate que le financement le plus souvent déclaré en diminution est celui de la Région Hauts-de-France, la diminution un peu plus forte peut s'expliquer en partie par le nombre important d'associations financées via une aide CREAP (CRéation d'Emploi Associatifs Pérennes) qui est une aide dégressive sur quatre ans.

Gains et pertes de financements

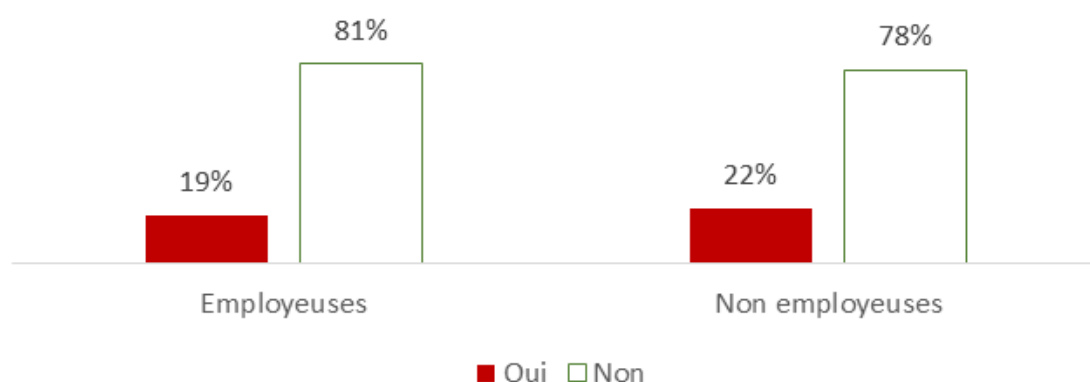
Pour s'assurer de la vitalité de financière il est important de pouvoir analyser les éventuelles entrées et sorties au compte de résultat.

Obtention d'un nouveau financement en 2020



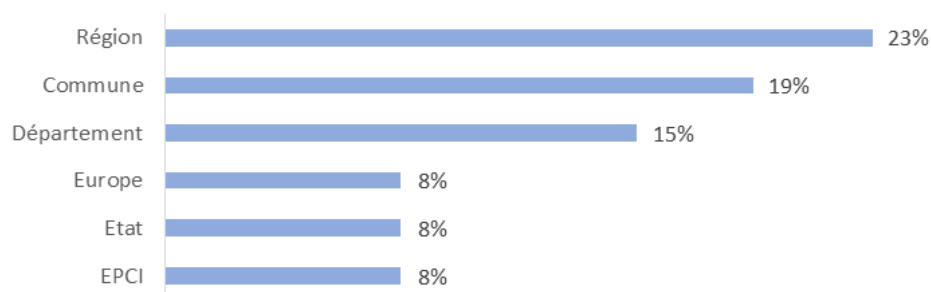
Il s'agit pour les structures de bénéficier de nouvelles ressources pour financer leurs projets et leur fonctionnement. On constate de fortes disparités entre associations employeuses et non employeuses, si les associations employeuses démontrent leur capacité à chercher de nouveaux financements on remarque surtout qu'une bonne part de ces financements ont été obtenus dans le cadre de l'aide à l'emploi dans le contexte sanitaire. A contrario les associations non employeuses ont eu plus de difficultés à trouver des sources nouvelles de financements.

Perte d'un financement en 2020



Parallèlement 19% des associations employeuses et 22% des associations non employeuses ont perdu un ou des financements sur l'exercice 2020. Une perte jugée majoritairement importante par les associations concernées. Concernant les seules associations employeuses, le plus souvent il s'agissait d'un financement public (67% des cas).

Origine des pertes de financements publics pour les associations employeuses



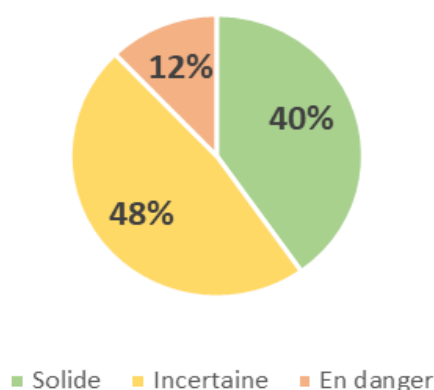
Sans préjuger du montant et de l'importance des financements perdus ou obtenus, on peut toutefois remarquer que le solde entre perte et obtention de financements est plutôt positif sur l'année 2020, notamment pour les associations employeuses.

Explosion des incertitudes

Ces profonds bouleversements liés à la crise sanitaire ont un impact très fort sur la manière dont les associations perçoivent leur situation financière.



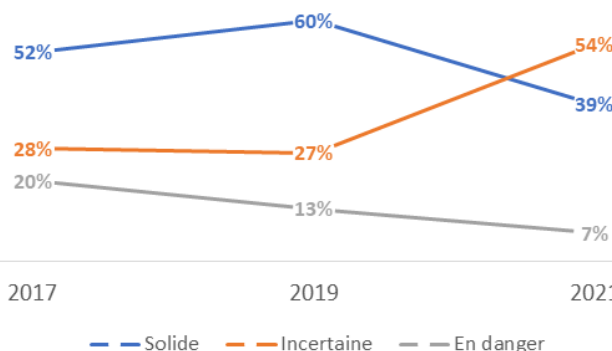
Situation Financière



Si lors de la précédente édition du baromètre, sur l'année 2019, 68% des associations, employeuses ou non, jugeaient leur situation financière comme étant solide, elles ne sont plus que 40% en 2021. De manière plus fine, il est intéressant de regarder l'évolution de la perception de la situation financière lors des précédentes éditions du baromètre.

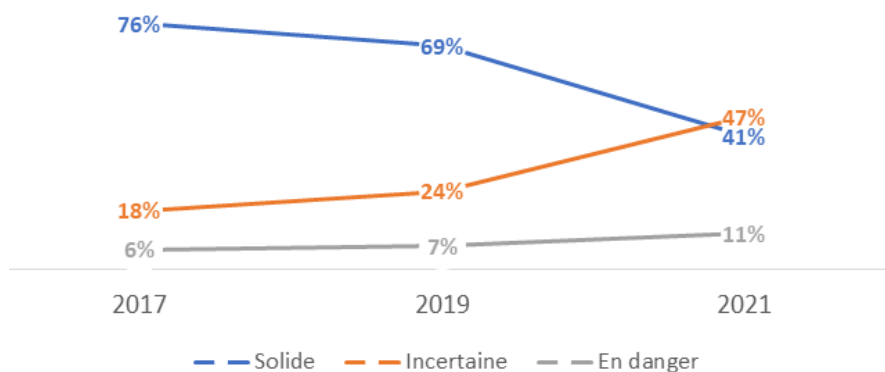
Nous pouvons ici analyser que si la situation financière des structures employeuses semblait en nette amélioration entre 2017 et 2019 nous assistons entre 2019 et 2021 à une inversion manifeste de cette tendance au profit d'une montée forte des incertitudes. Pour l'instant cela ne se traduit pas encore par une augmentation des structures se sentant en danger immédiat. Il sera intéressant de vérifier cette tendance sur les prochaines éditions du baromètre.

Situation financière des associations employeuses



Du point de vue des associations non employeuses la situation n'est pas tout à fait la même. On assiste ici à une érosion continue de la solidité financière depuis 2017 au profit d'une hausse de l'incertitude mais qui commence à se traduire par une augmentation des structures se sentant en danger. Il existe ici un véritable risque de voir disparaître un certain nombre de petites associations, vitales dans l'animation des territoires et le développement du lien social.

Situation financière des associations Non employeuses



Que retenir ?



- ☞ Une stabilité financière 2020 en trompe l'œil
Impact Covid-19 : forte diminution des recettes d'activité mais maintien du soutien de l'ensemble des acteurs publics
- ☞ Explosion de l'incertitude quant aux capacités à maintenir une situation financière correcte à moyen terme qui touche l'ensemble des associations, employeuses ou non
Les associations non employeuses particulièrement fragilisées par cette évolution

Regards croisés des membres de l'ORVA :



Il est nécessaire d'avoir à l'esprit que dans certains secteurs, le sport par exemple, on pense plutôt l'activité en années scolaires. Ce qui peut influencer sur les ressentis des associations par rapport à leur situation financière.

La forte incertitude des associations c'est aussi le décalage entre le ressenti du répondant au moment du remplissage du questionnaire et les chiffres demandés à n-1.

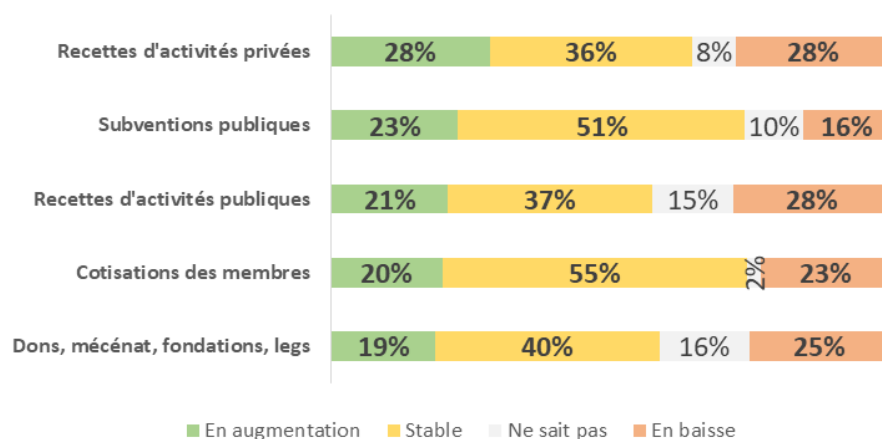
On peut aussi évoquer le recourt de plus en plus important aux appels à projets et la précarisation des lignes de financement. En effet l'augmentation des trésoreries associatives est directement corrélée à la période COVID mais on peut aussi y voir une certaine prudence face aux incertitudes alors que de nombreuses activités ont cessées sur cette période.

Il ne faut pas oublier non plus que la crise sanitaire a été ponctuée de nombreuses périodes de cessation puis de courte reprise des activités. Cet aspect « Stop & Go » peut avoir aussi profondément entamé le moral des dirigeants et bénévoles associatifs. Quoi qu'il en soit, Il y'a eu un véritable impact du « quoi qu'il en coûte » sur le financement des associations.

II. UNE CONFIANCE RELATIVE EN L'AVENIR

Une évolution des financements attendue comme positive

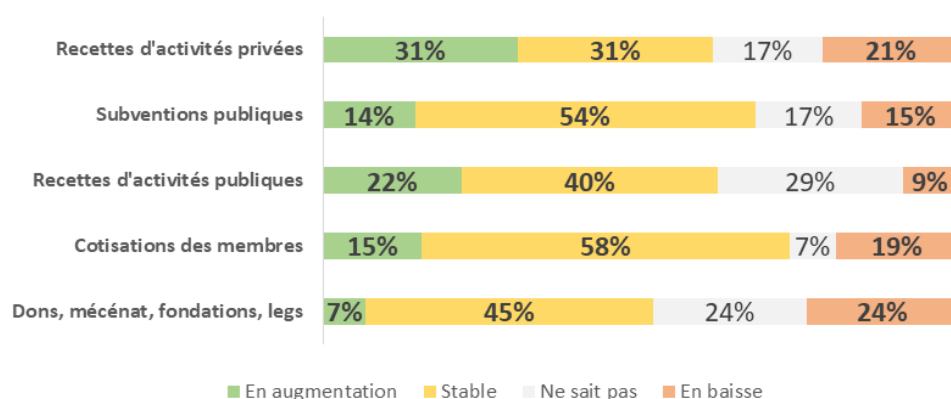
Vos recettes, perspectives 2021 et 2022
(associations employeuses)



En ce qui concerne les perspectives à deux ans. Les associations employeuses comptent nettement sur une reprise de l'activité pour renforcer la situation financière de leur structure même si les doutes restent présents. Ce retour à l'activité semble devoir aller de pair avec une continuation du soutien des pouvoirs publics.

Les associations non-employeuses se placent peu ou prou dans les mêmes perspectives avec des incertitudes un peu plus présentes quant aux financements publics et aux dons.

Vos recettes, perspectives 2021 et 2022
(associations non employeuses)

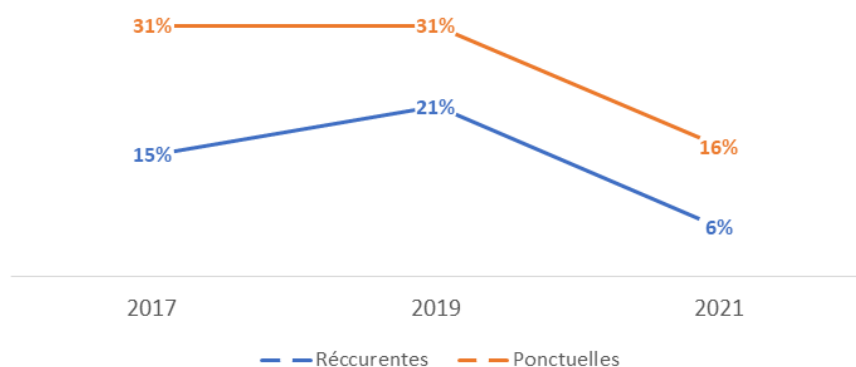


Une comptabilité solide des associations employeuses

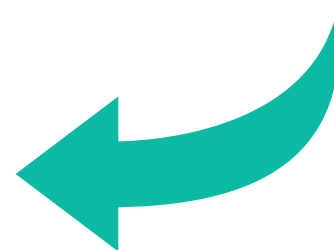
Nombre de mois d'exploitation couverts par la trésorerie	2017	2021
Plus de 6 mois	8%	28%
Entre 3 et 6 mois	55%	50%
Moins de 3 mois	26%	17%
Aucun	11%	3%
Ne sait pas	n/a	2%

On constate une nette amélioration de la situation comptable des associations employeuses notamment celles qui possèdent plus de 6 mois d'exploitations couverts par la trésorerie. Cela est largement dû à la crise COVID et du maintien des financements sans que pour autant les actions et les dépenses soient engagées dans leur totalité. En outre certaines associations anticipent les difficultés à venir, tant du côté du financement que des rebonds éventuels de l'épidémie.

Difficultés de trésorerie des associations employeuses

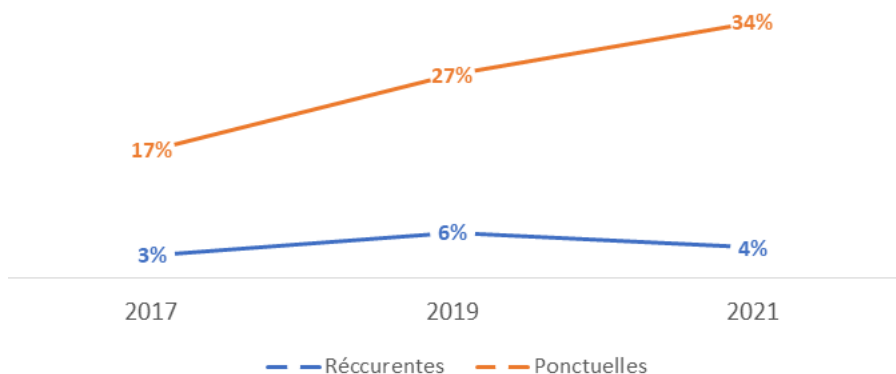


Sur ce graphique nous constatons en effet une nette diminution des difficultés de trésorerie des associations employeuses en 2021.



Des associations non-employeuses fragiles mais qui résistent pour l'instant

Difficultés de trésorerie des associations non-employeuses



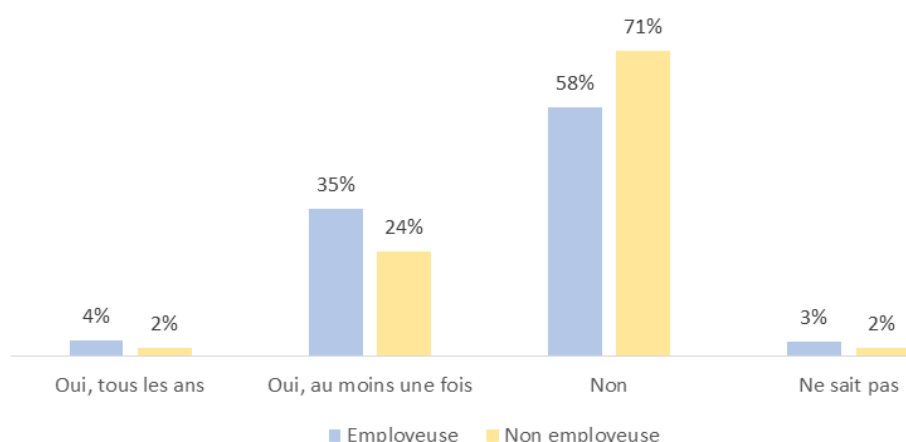
Cette tendance ne se confirme pas pour les associations non employeuses, comme le montre le graphique

Si en effet on observe une diminution des difficultés récurrentes, on assiste à une très nette augmentation des difficultés ponctuelles. Si la crise sanitaire peut expliquer en partie cette augmentation, on constate qu'il s'agit d'un phénomène plus structurel car cette tendance

préexistait à la crise sanitaire sur la période 2017/2019. La encore on assiste à une fragilisation très forte des petites structures associatives qui n'ont pas pu bénéficier d'une aide exceptionnelle lors de la crise sanitaire.

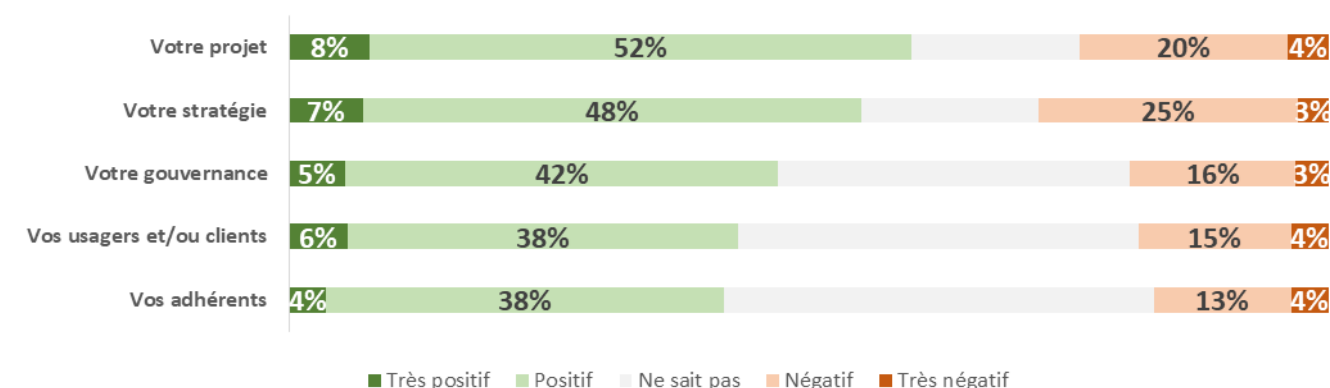
Face aux problèmes de trésorerie évoqués ci-dessus, les effets sont différents selon le statut employeur ou non des associations. Si les associations non-employeuses parviennent à limiter les résultats nets négatifs, c'est souvent car elles ont plus de facilité à réduire la voilure des activités en cas de coup dur financier. Les associations employeuses connaissent elles un effet d'inertie plus important. On peut toutefois noter le faible nombre d'associations qui connaissent un résultat net négatif tous les ans.

Résultat net négatif
sur les trois dernières années



Des impacts différenciés

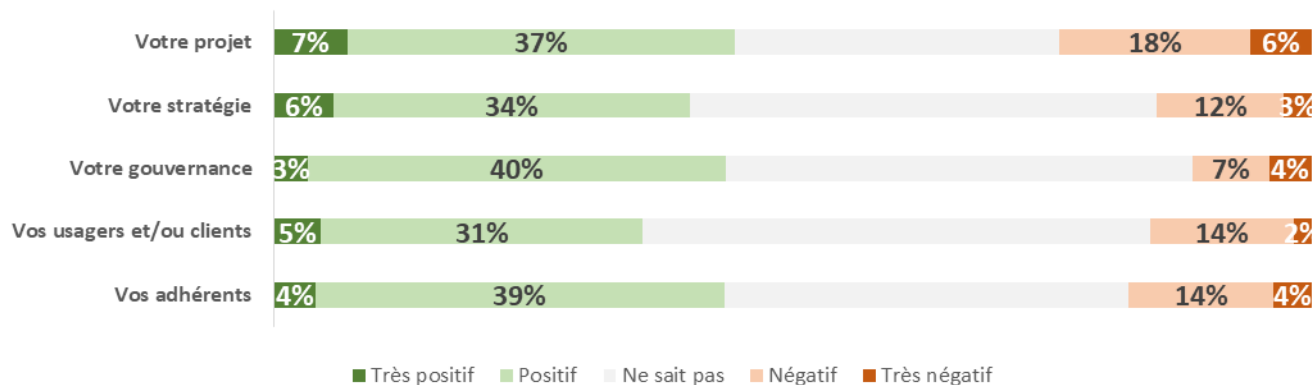
Impact de la situation financière sur l'association
(associations employeuses)



Quand on interroge les associations sur les impacts de la santé financière sur les différents aspects de la vie de leur association et de leur activité nous obtenons les résultats suivants.

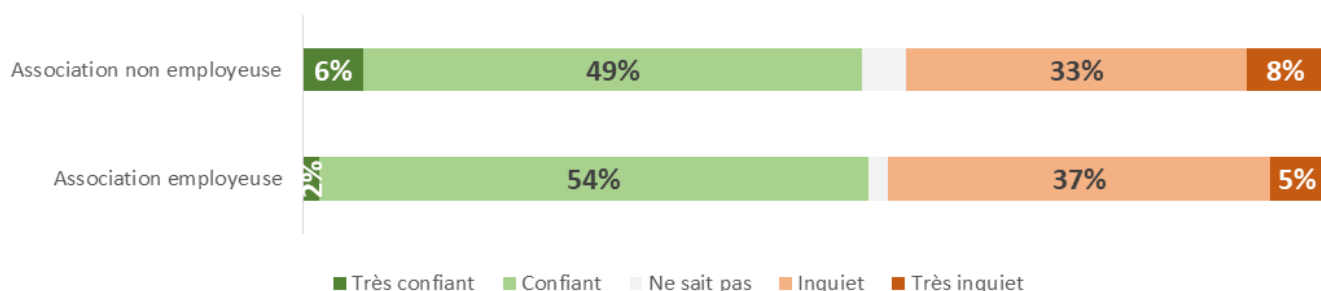
Du côté des associations employeuses on note que l'impact financier pèse d'abord souvent sur le projet et la stratégie que ce soit en positif comme en négatif. La situation exceptionnelle liée au contexte post-COVID incite toutefois à un optimisme modéré avec un impact attendu plutôt positif notamment sur le projet et la stratégie, il reste plus incertain sur la gouvernance et les usagers/clients/adhérents. C'est en effet sur ces deux aspects que la crise sanitaire a eu le plus fort impact, usagers/clients/adhérents ont souvent changé leurs habitudes et le retour à la normale ne se fera qu'en partie et prendra du temps.

Impact de la situation financière sur l'association (associations non employeuses)



Chez les non employeuses l'impact est plus diffus. Comme exposé précédemment les associations non-employeuses sont plus résilientes face aux évolutions de la santé financière, par leur capacité d'ajustement des activités en fonction des recettes. On note toutefois une incertitude encore une fois plus importante.

Perspectives situation financière



Au final cette montée des incertitudes se reflète également dans la confiance des structures associatives en l'avenir. Ici peu de différences selon la présence ou non de salariés. Une structure sur deux se projette avec confiance dans l'avenir tandis qu'un peu plus de 40% sont inquiètes.



Que retenir ?

- ☞ Des perspectives de retour à la normale après la crise de la COVID19
- ☞ Un renforcement conjoncturel de la trésorerie des structures employeuses
- ☞ Des structures non-employeuses qui résistent pour l'instant à des difficultés plus structurelles
- ☞ Des perspectives très incertaines



Regards croisés des membres de l'ORVA :

Les associations peuvent avoir de grosses difficultés à mobiliser des sources de financements complémentaires. C'est le cas notamment des subventions européennes. Les associations du médico-social par exemple doivent provisionner des fonds pour s'assurer d'être en capacité d'assumer des pénalités ou des retards dans le versement des subventions.

Beaucoup d'associations évoquent également une véritable évolution de leur projet associatif après la période COVID. C'est parfois l'entière du modèle socio-économique de la structure qui se refonde.

Les incertitudes sont de plus en plus présentes au niveau communal. La visibilité sur les financements à venir est très faible. Les communes étant des partenaires de premier plan, notamment pour les petites associations, cela peut bien sûr avoir un impact important.

Le rôle des intercommunalités dans le financement de la vie associative doit également être interrogé, celles-ci sont devenues incontournables dans la définition des politiques publiques. Pourtant on ne constate pas encore une prise en considération suffisante du rôle de la vie associative sur les territoires notamment par le moyen de financements dédiés.

Dans tous les cas il sera intéressant de poursuivre ce travail sur le baromètre pour distinguer les métamorphoses conjoncturelles liées à la crise COVID des métamorphoses structurelles.

III. RICHESSES HUMAINES

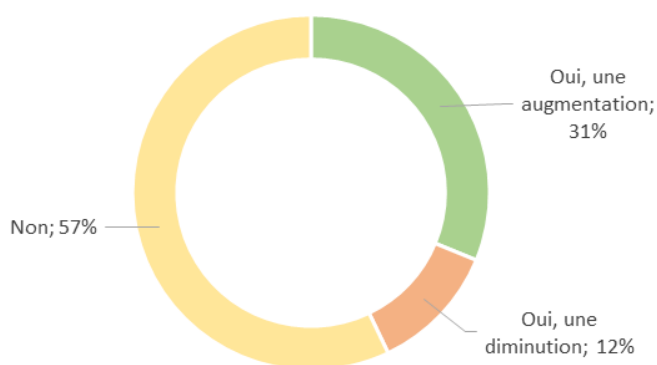
Un contexte favorable à l'emploi

Un autre aspect important de ce baromètre concerne l'emploi et les richesses humaines au sens large. L'engagement bénévole faisant l'objet d'une enquête dédiée particulièrement complète qui sera publiée dans le second semestre 2022 par l'ORVA. Nous pouvons toutefois tirer de précieux enseignements de cette édition du baromètre.

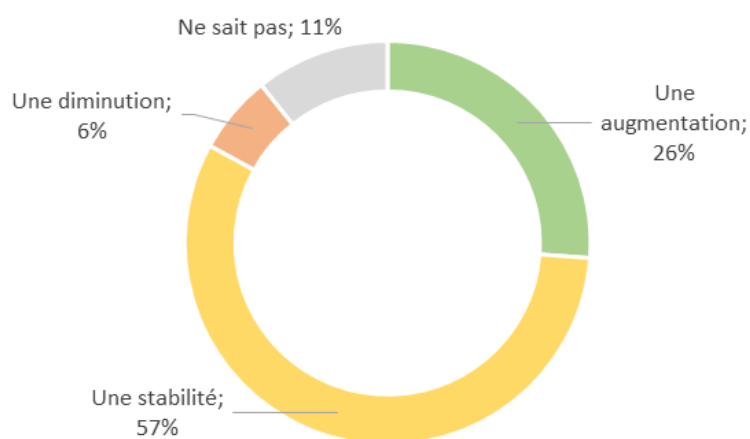
Comme nous le voyons ici si nous assistons à une diminution des ETP dans 12% des associations employeuses en 2020.



Evolution des ETP en 2020



Perspectives d'évolution des ETP en 2021/2022

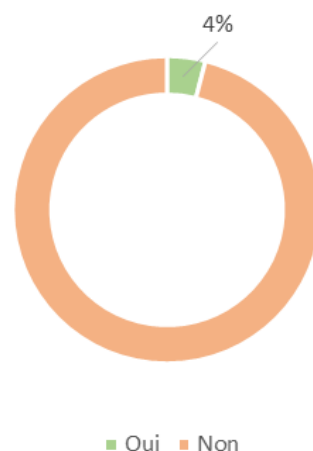


Les perspectives étaient également plutôt positives, ce qui s'est confirmé par la suite si on en croit les chiffres de l'URSSAF. Les emplois associatifs ayant retrouvé peu à peu le niveau d'avant crise. 26% des associations employeuses envisageaient pourtant de ne pas renouveler des contrats dans les deux mois nous pouvons légitimement penser qu'il s'agissait de faire face au choc conjoncturel de la crise sanitaire. 6% des associations employeuses envisageaient elles de rompre des contrats de travail dans les deux ans, il s'agit là d'une réflexion à plus long terme.

Seules 4% des associations non-employeuses envisagent de recruter au moment de notre enquête. Elles étaient 8% lors de l'édition 2019.

Il faut donc considérer que le contexte actuel, s'il a induit une diminution de l'emploi chez les associations employeuses implique également une plus grande réticence des associations non-employeuses à faire le pas vers l'emploi. Nous connaissons les difficultés pour des gouvernances bénévoles à faire ce pas vers la responsabilité de la fonction employeuse, il faudra pouvoir analyser si ce phénomène perdure dans le temps.

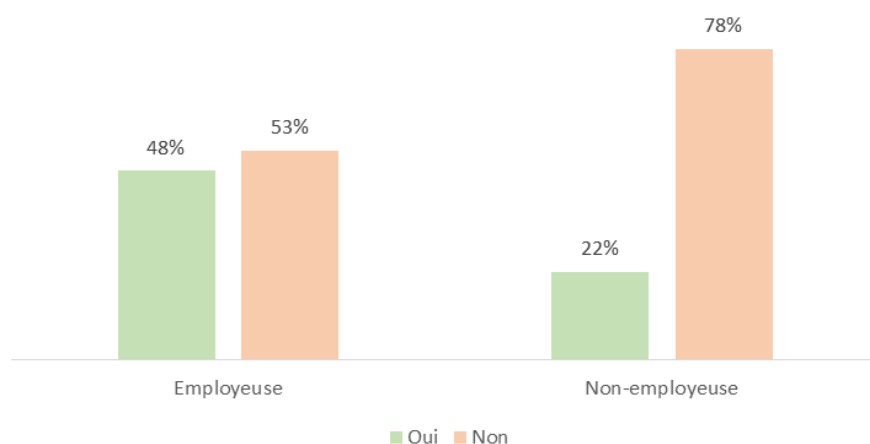
Perspectives de recrutement pour les associations non-employeuses



Une fragilisation des richesses bénévoles

Nous savons toute la difficulté qu'éprouvent les associations à mesurer le bénévolat. Que considérer comme bénévolat ? Quelles activités ? Quelles fréquences ? De plus les petites associations n'ont pas forcément l'envie, les outils, les moyens de procéder à un relevé méthodique des pratiques bénévoles de leur structure. Aussi nous devons lire les résultats de ce baromètre à la lumière d'autres études, l'engagement bénévole faisant l'objet d'autres enquêtes de l'ORVA dédiées à ces questions. De nombreux autres acteurs de l'observation au niveau régional et national investiguent également cette problématique.

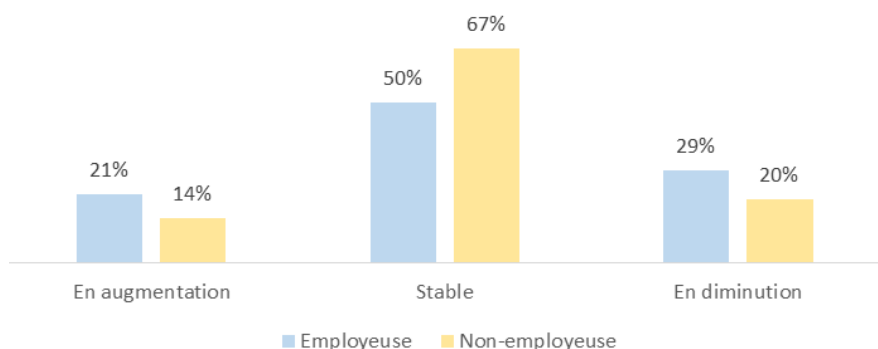
Valorisez-vous le bénévolat de manière comptable ?



Nous pouvons déjà noter que la pratique de la valorisation comptable du bénévolat reste minoritaire. Seules 22% des associations non-employeuses la pratiquent. Rappelons ici qu'il s'agit d'une des méthodes les plus simples d'évaluation, qui consiste à calculer le nombre d'heures bénévoles passées dans les activités et de les valoriser (souvent au coût du SMIC horaire). On voit donc bien que la quantification du bénévolat reste une difficulté majeure.

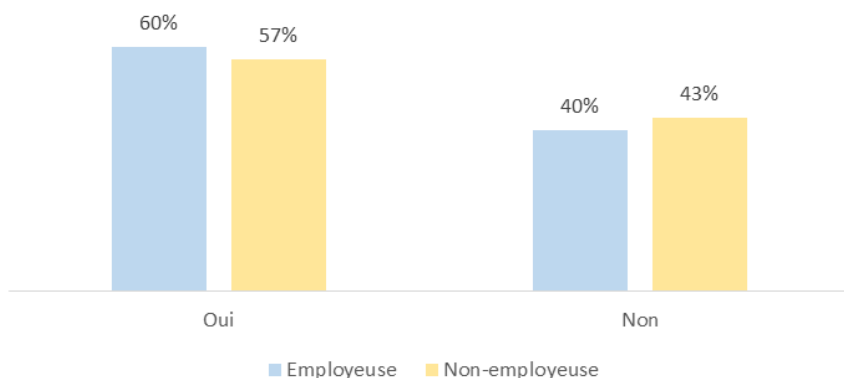
Les associations employeuses développent plus fortement cette pratique, c'est le cas pour 48% d'entre elles. Il s'agit souvent d'une donnée que l'on valorise dans les rapports d'activité et dans le cadre de demandes de financements, c'est pourquoi cette pratique est plus répandue dans les structures qui ont des salariés.

Evolution de la valorisation comptable du bénévolat en 2020



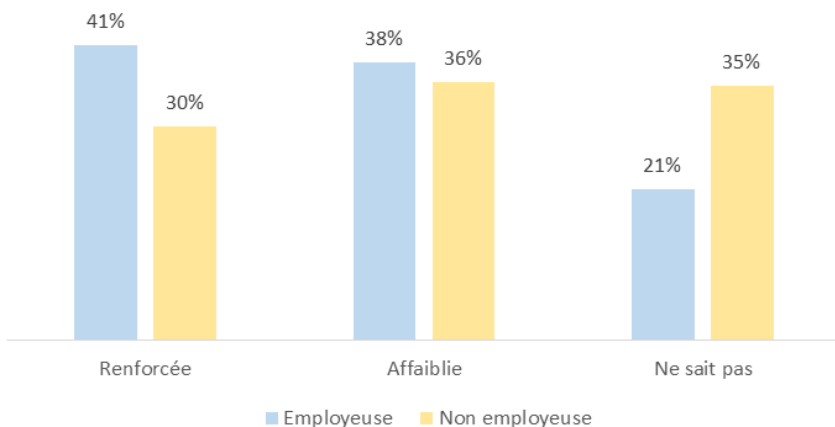
Par ce graphique nous nous apercevons d'une diminution de la valorisation comptable du bénévolat pour une association sur quatre environ, phénomène accentué chez les employeuses. Toutefois cette valorisation reste stable pour plus d'une association sur deux. Rappelons ici les nombreux biais qui s'appliquent à cette valorisation (mode de calcul différent, rigueur dans le calcul de l'indicateur etc.).

Perte contact avec les bénévoles pendant la crise de la COVID-19



De nombreuses associations ont perdu contact avec toute ou partie des bénévoles pendant la crise sanitaire. C'est le cas pour les toutes les associations, employeuses ou non et dans les mêmes proportions. Il en résulte une aggravation des difficultés, particulièrement sur la gouvernance comme le montre le graphique suivant.

Estimation de l'état de gouvernance



Plus d'une association sur trois déclare aujourd'hui avoir une gouvernance affaiblie ce qui aggrave les incertitudes quant à l'avenir.



Que retenir ?

- ☞ Un contexte pour l'instant favorable à l'emploi
- ☞ Mais qui incite les associations à la prudence
- ☞ Toujours des difficultés à valoriser le bénévolat
- ☞ Des difficultés aggravées par la crise sanitaire qui perdent le contact avec leurs bénévoles et affaiblissent les gouvernances



Regards croisés des membres de l'ORVA :

Il y a une très forte alerte des associations sur les richesses humaines et particulièrement sur le bénévolat de gouvernance.

On note également sur le terrain un certain désarroi quant à l'attitude consommatrice de certains usagers. Un sujet qu'il pourrait être nécessaire d'aborder dans les réseaux et fédérations pour faire un travail pédagogique sur cette question.

Cela ne se traduit pas encore par des difficultés plus profondes chez les associations employeuses. C'est ce que reflète aussi la baisse modérée des ETP au 1er semestre 2020.

CONCLUSION

Cette édition du baromètre de la santé financière rappelle encore une fois la nécessité de suivre au plus près les métamorphoses des modèles socio-économiques des associations dans ses multiples dimensions. Sur le temps long.

Dans un contexte de profonds bouleversements nous assistons au maintien d'un certain « *statut quo* » grâce notamment à la poursuite du soutien des pouvoirs publics au secteur associatif mais aussi au cadre général du « quoi qu'il en coûte ».

Ainsi les associations, particulièrement celles qui ont des salariés, ont pu maintenir l'emploi. Ce soutien en parallèle d'une diminution des activités liée à la situation sanitaire a provoqué une augmentation des fonds associatifs en trompe l'œil.

Car des failles apparaissent : crise du bénévolat de gouvernance, recours de plus en plus important à l'appel à projet, attitude consommatrice des usagers. Autant d'éléments qui viennent bouleverser les dirigeants associatifs et questionner leurs pratiques.

En résulte de profondes incertitudes auxquelles les dirigeants associatifs font face mais pour combien de temps ?

Dans ce contexte, et comme nous l'évoquions déjà dans l'édition 2019 du baromètre, il est primordial de maintenir la capacité d'accompagnement des réseaux associatifs ainsi que le dialogue avec la puissance publique tant les défis semblent nombreux.

Le risque est aujourd'hui de maintenir les associations dans une situation d'attente et d'incertitude quant à l'avenir au détriment de leur capacité à innover et à développer de nouveaux services et projets.

Cela peut freiner la création de nouveaux emplois et l'on perçoit déjà de réels effets négatifs sur les structures non-employeuses.

Ainsi le risque de perte de biodiversité associative que nous décrivions en 2019 et aujourd'hui encore un peu plus présent. Les associations ont prouvé leur capacité de résilience et les partenaires publics ont également été au rendez-vous. Maintenir le lien de confiance entre les associations et leurs financeurs qu'ils soient privés ou publics semble être la condition sine qua non du maintien du plein potentiel de développement du secteur associatif.



ANNEXE **LIBERTÉS ASSOCIATIVES**

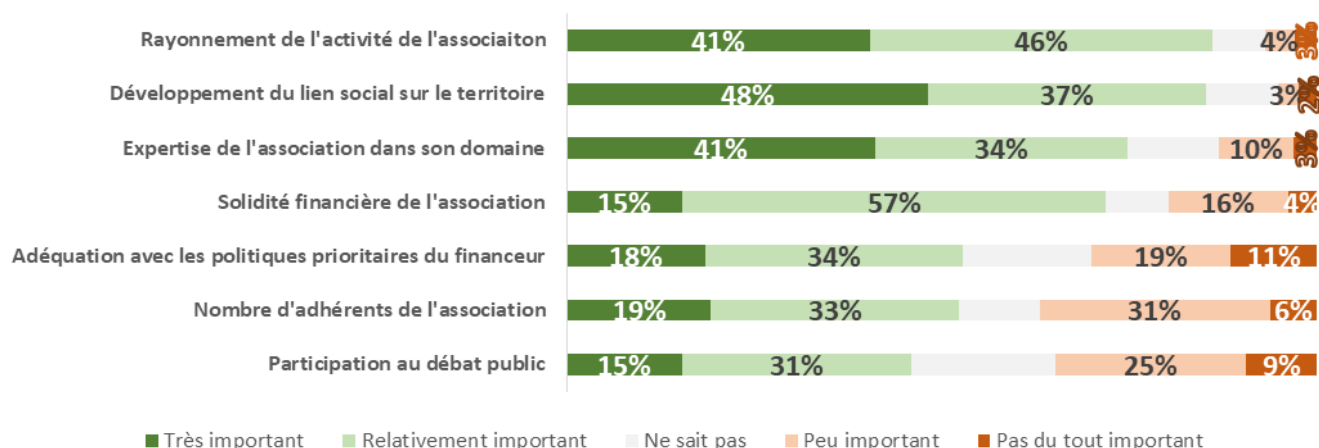
ANNEXE - LIBERTÉS ASSOCIATIVES

Lors de chaque édition du baromètre de la santé financière, le questionnaire envoyé lors de l'enquête comprend, pour chaque édition, un tronc commun de questions portant sur la situation financière de l'association mais aussi des questions d'actualité. Pour cette édition du baromètre nous avons choisi d'ouvrir largement ces questions d'actualité à nos partenaires. C'est ainsi que nous avons collaboré avec l'Observatoire des Libertés Associatives. L'Observatoire des libertés associatives rassemble une coalition d'acteurs associatifs dont les représentants siègent dans un comité d'animation aux côtés d'un comité scientifique composé de chercheurs. Ce projet, porté par l'institut Alinsky, s'inscrit dans le travail mené par la Coalition pour les libertés associatives (L.A. Coalition) animée par VoxPublic.

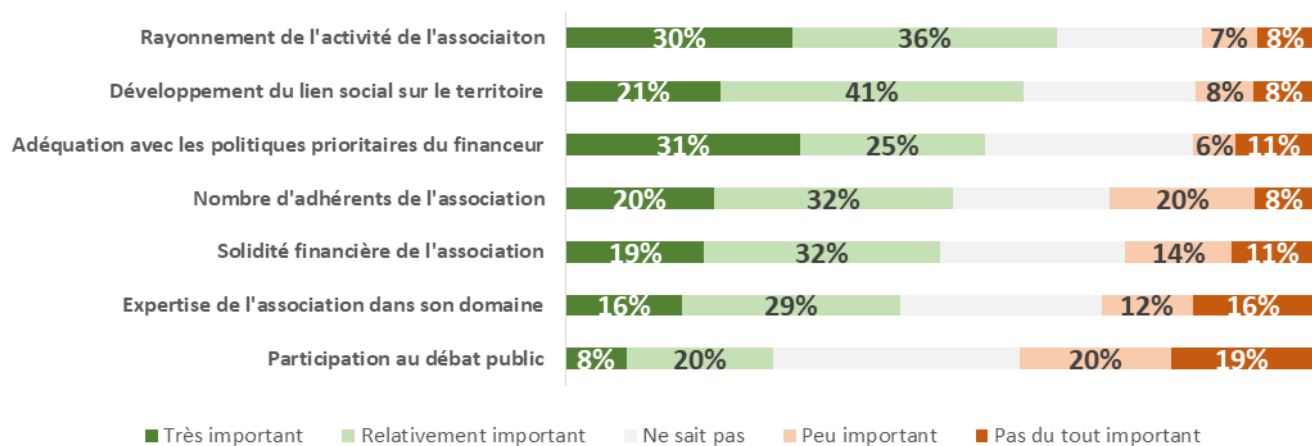
Les critères de financement des associations

La question des critères de financement des associations par les partenaires publics est particulièrement intéressante. D'une part on constate souvent une méconnaissance par les associations des critères vraiment retenus pour évaluer et décider des financements. D'autre part les associations font régulièrement état des différences perçues entre ce qu'on leur demande au travers de dossiers de financements et ce qu'elles produisent réellement dans leurs actions. C'est pourquoi les associations ont été interrogées sur les critères qui devraient être employés et ceux qui selon elles sont réellement utilisés.

Quels devraient être les critères de financement



Quels sont effectivement les critères de financement



Premier constat les réponses « ne sait pas » sont beaucoup plus nombreuses sur l'estimation de ce que sont effectivement les critères des financeurs publics. Cela signifie bien que les critères de choix semblent opaques pour les associations et qu'il serait nécessaire de clarifier les éléments de décision.

On peut également regarder plus finement les résultats selon le statut employeur de la structure. On obtient alors les résultats suivants :

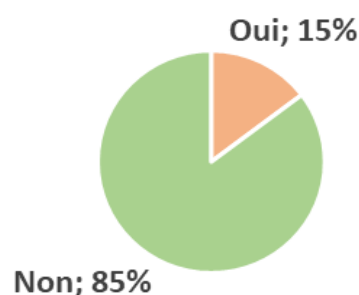
Employeuses		Non employeuses	
Quels sont les critères	Quels devraient être les critères	Quels sont les critères	Quels devraient être les critères
1. Adéquation avec les politiques prioritaires du financeur	1. Développement du lien social sur le territoire	1. Rayonnement de l'activité de l'association	1. Rayonnement de l'activité de l'association
2. Rayonnement de l'activité de l'association	2. Expertise de l'association dans son domaine	2. Adéquation avec les politiques prioritaires du financeur	2. Développement du lien social sur le territoire
3. Développement du lien social sur le territoire	3. Rayonnement de l'activité de l'association	3. Développement du lien social sur le territoire	3. Expertise de l'association dans son domaine
4. Expertise de l'association dans son domaine	4. Solidité financière de l'association	4. Nombre d'adhérents de l'association	4. Solidité financière de l'association
5. Solidité financière de l'association	5. Adéquation avec les politiques prioritaires du financeur	5. Solidité financière de l'association	5. Nombre d'adhérents de l'association

Il semble que les associations employeuses ont une idée plus claire de ce que sont les politiques publiques de financement de la vie associative, elles placent en premier critère effectif l'adéquation avec les politiques prioritaires du financeur. Il est intéressant de noter également que pour les associations employeuses, le développement du lien social sur le territoire devrait être le critère numéro 1 de la décision publique, pourtant elles ne le placent qu'en troisième position des critères effectifs. On note enfin que pour les associations employeuses l'expertise associative dans un domaine devrait être mieux reconnu de la part des financeurs

Pour ce qui est des non-employeuses on voit l'importance donnée au rayonnement de l'activité de l'association. En effet les associations les plus petites disposent bien souvent que d'un financement local, souvent communal. Ce qui justifie donc la place accordée à ce critère.

Avec ce graphique nous voyons que 15% des associations employeuses estiment avoir perdu un financement suite à une critique ou une interpellation de leur part vis-à-vis de l'institution qui finance. C'est le cas pour seulement 3% des associations non-employeuses ce qui peut s'expliquer en partie par le fait qu'elles ne bénéficient pas toutes de subventions.

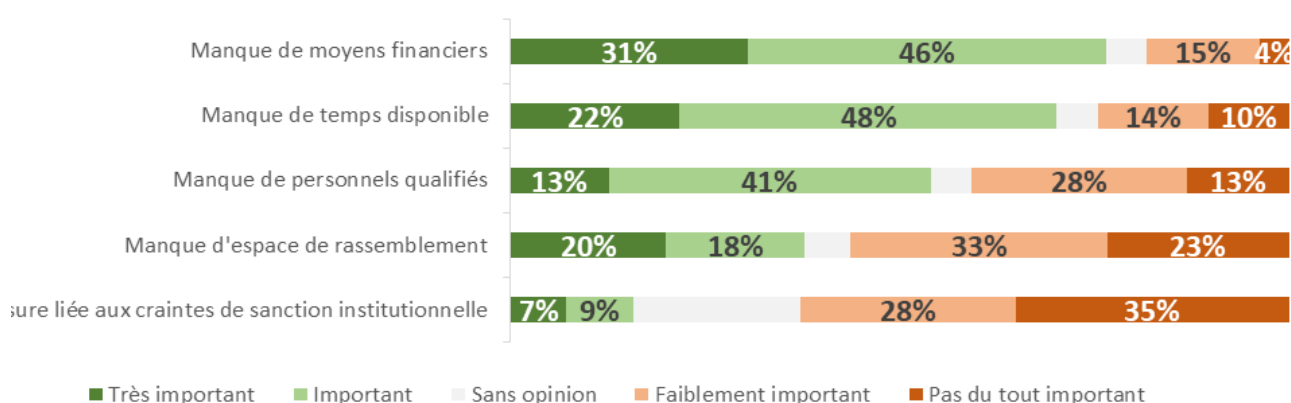
Perte de subvention suite à une interpellation (Associations employeuses)



Les critères de financement des associations

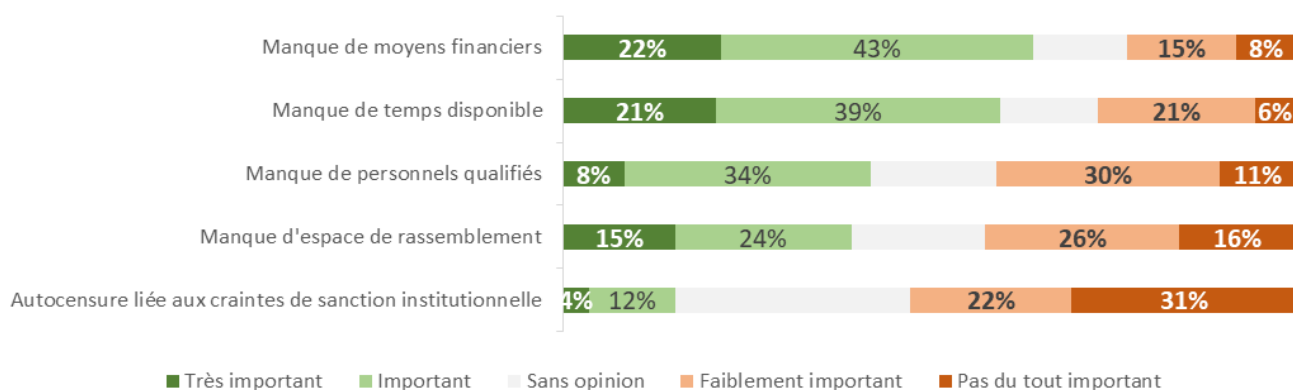
La question des critères de financement des associations par les partenaires publics est particulièrement intéressante. D'une part on constate souvent une méconnaissance par les associations des critères vraiment retenus pour évaluer et décider des financements. D'autre part les associations font régulièrement état des différences perçues entre ce qu'on leur demande au travers de dossiers de financements et ce qu'elles produisent réellement dans leurs actions. C'est pourquoi les associations ont été interrogées sur les critères qui devraient être employés et ceux qui selon elles sont réellement utilisés. Parmi les freins à l'autonomie pour les associations employeuses le manque de moyens financiers arrive très largement en tête. Le phénomène d'autocensure reste faible mais concerne tout de même 16% des associations employeuses.

Freins à l'autonomie (Associations employeuses)



Les différences ne sont pas très marquées entre associations employeuses et non-employeuses sur cette question des freins à l'autonomie. On note toutefois que l'ensemble des freins sont un peu moins marqués pour les associations non-employeuses. En effet l'absence de salariés implique des ressources financières plus faibles et donc moins d'institutionnalisation de ces associations. Le nombre d'associations ressentant une autocensure très importante passe ainsi de 7% pour les associations employeuses à 4% pour les associations non-employeuses.

Freins à l'autonomie (Associations non employeuses)

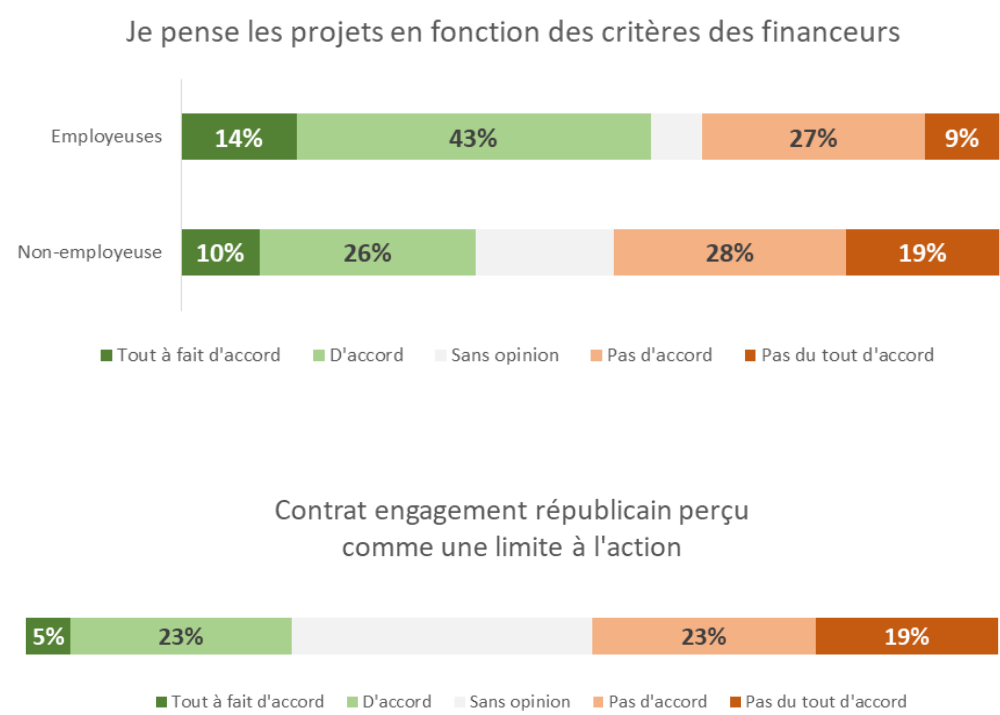


La question de la surcharge administratives dans la rédaction et le suivi des demandes de financements est un sujet récurrent de tension entre les financeurs institutionnels et les associations.

	Associations employeuses	Associations non-employeuses
Le temps consacré aux demandes de financements (rédaction des demandes, bilans etc.) pèse trop fortement sur les activités	Oui : 83%	Oui : 47%

Les associations employeuses sont, elles, 47% à exprimer cette contrainte, un chiffre qui reste tout à fait élevé au regard du subventionnement moins important dont elles bénéficient.

Concernant le caractère normatif des critères de financements sur les projets associatifs nous nous apercevons ici que cet effet est particulièrement présent chez les associations employeuses et cela dès la conception du projet. Comme le rappelait l'édition 2019 du baromètre le recours massif à l'appel à projet comme modalité de financement implique un risque croissant de diminution de la biodiversité associative. Les associations non-employeuses restent toutefois plus à distance de ce phénomène même si 36% de ces associations tout de même déclarent en ressentir les effets.



tons ici que la différence entre employeuse et non-employeuse est très marginale. Un nombre conséquent d'associations sont pour l'instant « sans-opinion » preuve qu'il faudra encore un peu de temps pour que les associations puissent se faire un avis à l'épreuve des faits.



Que retenir ?

- Des libertés associatives fortement impactées par les modalités et critères de financement
- L'institutionnalisation, notamment des structures employeuses peut faire peser un risque d'autocensure
- Il existe un effet normatif important des critères sur les projets
- Le risque de perte de diversité dans les projets est plutôt lié à ces effets qu'à des sanctions institutionnelles
- Le contrat d'engagement républicain n'est pour l'instant pas repéré comme un risque majeur pesant sur les libertés associatives

2022

ÉDITION

Direction de publication
Membres de l'ORVA

<https://www.orva.fr/>
Octobre 2022

Analyse et rédaction
Benjamin Vanvincq